

Foire aux veaux sous la mère de Solomiac - Annulation

Le traditionnel concours foire aux veaux sous la mère devait se dérouler le mardi 20 février. L'Association d'Études Agricoles de Solomiac, l'Établissement Département d'Élevage du Gers et la municipalité de Solomiac ont pris la décision d'annuler le concours.

La décision a été prise en concertation avec les éleveurs qui participent d'habitude à ce rassemblement convivial qui sert à promouvoir l'élevage bovin et qui vivent un contexte économique difficile amplifié par la problématique MHE et les restrictions de mouvements des animaux.